

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ



En qualité de maître d'ouvrage, l'État a apporté toute son attention à la protection de l'environnement. En phase d'étude et de conception, des inventaires écologiques ont permis d'identifier précisément les **forts enjeux environnementaux**, d'**adapter le projet** en conséquence et de déterminer les mesures à mettre en œuvre pour **éviter, réduire et compenser** les effets de la déviation sur le milieu naturel.

Ces actions concrètes s'articulent autour d'adaptations techniques et calendaires :

- Une **procédure particulière** de mise en œuvre des **écrans et filets de protection sur le Cap de Mount** pour préserver les genévriers protégés.
- Des réalisations pour préserver les zones humides, riche en biodiversité :
 - Un **pont** pour passer au-dessus de la source du Mail des Pins
 - Un **ouvrage hydraulique** pour permettre de franchir la source du Plan.
- Un calendrier de travaux adapté en fonction des périodes d'hibernation des chauves-souris, de nidification des oiseaux, etc...
- Un **suivi environnemental régulier tout au long de l'opération** réalisé par un bureau d'études spécialisé, BIOTOPE.

De nombreuses espèces emblématiques et protégées ont été recensées dans l'aire d'étude de ce projet, avec parmi elles, l'agrion de mercure, le genévrier oxycèdre, le genévrier thurifère, l'écrevisse à pattes blanches, plusieurs espèces de chauves-souris, la coronelle girondine...



L'agrion de mercure



Le genévrier thurifère



Le genévrier oxycèdre



Le rhinolophe



La coronelle girondine



L'écrevisse à pattes blanches

Un projet adapté aux forts enjeux environnementaux.